

Le gouvernement du Québec et la RIO annoncent la formation d'un comité-conseil portant sur l'avenir du Parc olympique

MONTRÉAL, le 6 mai 2011 /CNW Telbec/ - La ministre du Tourisme, madame Nicole Ménard, et la présidente du conseil d'administration de la Régie des installations olympiques (RIO), madame Maya Raic, ont annoncé aujourd'hui la formation d'un comité-conseil portant sur l'avenir des installations olympiques.

Ce comité aura pour mandat de conseiller la RIO dans sa vision de développement du Parc olympique ainsi que dans l'établissement de ses orientations stratégiques et de son plan d'affaires. En plus, il conseillera la RIO dans le choix des priorités d'utilisations futures des équipements, dont le Stade lui-même, afin d'être en mesure de recommander au gouvernement les choix d'investissements appropriés, notamment en ce qui concerne le type de toiture à privilégier pour le Stade.

« Je salue l'ouverture au dialogue, dont fait preuve la RIO dans le cadre de cette démarche, quant à l'avenir des installations olympiques. Notre gouvernement croit fermement au potentiel du Stade olympique et reconnaît l'importance du développement du quadrilatère du Parc olympique. C'est un important moteur de développement économique pour la région de Montréal », a ajouté la ministre Ménard.

« Notre décision de constituer ce comité-conseil, afin de nous éclairer sur l'avenir des installations, illustre clairement que la RIO souhaite être à l'écoute des différents publics quant au développement de nos différents sites. Le comité-conseil alimentera notre réflexion dans l'élaboration d'une nouvelle vision d'avenir et des stratégies d'affaires les plus appropriées pour la Tour de Montréal, le Centre sportif, les espaces extérieurs ainsi que le Stade olympique », a indiqué Maya Raic, présidente du conseil d'administration de la RIO.

Afin de mener à bien cet exercice, le conseil d'administration de la RIO a choisi de nommer madame Lise Bissonnette à la présidence de ce comité-conseil. M^{me} Bissonnette a toujours démontré un intérêt marqué pour Montréal et pour son développement, et fut nommée *Grande Montréalaise*, en 2009.

« Le Parc olympique est plus qu'un équipement, que des installations. Il s'agit d'une institution nationale, qui appartient à tous les Québécois. Rien n'est simple, dans son histoire comme dans son devenir, mais nous avons l'obligation d'aider à le redéfinir comme bien collectif. Le comité-conseil s'y emploiera avec conviction et transparence », a déclaré Lise Bissonnette, présidente du comité-conseil.

En plus de sa présidente, le comité est formé de neuf personnes dont les expertises variées sont complémentaires pour l'exécution de ce mandat. L'expertise pertinente de chacun d'eux se situe au chapitre des affaires, du tourisme, de l'urbanisme, du sport amateur et professionnel, du design urbain, de la gestion d'événements et de projets, du développement durable et de la connaissance de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

« La carrière exceptionnelle de M^{me} Bissonnette, sa capacité d'analyse reconnue et ses réalisations, autant au Devoir qu'à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, en font la personne idéale pour mener les consultations et pour assurer le leadership du comité », a ajouté la ministre Ménard.

Le comité-conseil entreprendra ses travaux préparatoires incessamment. Au cours des prochains mois, M^{me} Bissonnette mènera des consultations dont les résultats seront présentés au comité-

conseil, pour discussion. Le comité-conseil sera en mesure de déposer des orientations générales, à la RIO, en décembre 2011. Des travaux plus spécialisés se poursuivront en 2012.

Les personnes et les groupes qui seront consultés par M^{me} Bissonnette seront bientôt identifiés. Ces consultations permettront d'analyser les besoins de la population et des clientèles actuelles et potentielles, en ce qui concerne l'exploitation de toutes les installations olympiques.

« L'objectif final est de nous permettre de recommander, au gouvernement, les meilleurs choix d'orientations et d'investissements possibles pour nos installations patrimoniales », a conclu Mme Raic, présidente du conseil d'administration de la RIO.

Fiche d'information

Mandat du comité-conseil

- Conseiller la RIO dans sa vision de développement du Parc olympique ainsi que dans l'établissement de ses orientations stratégiques et de son plan d'affaires;
- Conseiller la RIO dans le choix des priorités d'utilisations futures des équipements, dont le Stade lui-même, afin d'être en mesure de recommander au gouvernement les choix d'investissements appropriés, notamment en ce qui concerne le type de toiture à privilégier pour le Stade.